

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER AMANDIERS-MÉNILMONTANT MERCREDI 5 JUIN 2019

ORDRE DU JOUR :

- Tour de table »
- Fête du quartier
- Infos sur le théâtre de Ménilmontant
- Demandes de financement : festival "Rêves d'avant l'aube", « Portes Ouvertes des artistes de Ménilmontant » ; « Festival du Ratraït »
- Budget participatif, Boîtes à livres
- Ecole Bidassoa
- Divers (Lulu)

1) Fête du quartier / 29 juin 2019

Nous aurons un stand avec impression publique des sacs de toile. Accord du Conseil pour acheter 200 sacs et organiser leur impression. Un budget de 1550 a été voté pour participer au financement de la ferme pédagogique. Pour l'opération « sacs », nous avons sollicité le FPH pour cofinancer ce projet, nous avons obtenu 700€ ; le coût de l'opération est de 978€ (750 sérigraphie et 228 pour l'achat de 250 sacs en coton) L'attractivité de notre stand devrait résulter de l'impression des sacs en public

Précisions PDL : Même si nous comprenons la démarche personnelle de quelques conseillers de quartier, pour les prochaines fois attention à bien distinguer le FPH et le budget du conseil de quartier. Le conseil de quartier à un budget dédié il n'est donc pas très éthique que le stand tenu par le conseil de quartier bénéficie d'un autre budget dédié à la politique de la Ville.

2) Théâtre de Ménilmontant

Est abordé les dernières infos concernant la fermeture du Théâtre depuis décembre dernier. Le collectif des Associations présentes au théâtre a été reçu par les salésiens le 23 mai. Les résultats ne sont pas encourageants. Les pères se sont refusés à donner une date de réouverture (2020 ?) ; refusé de donner tout détail sur leur projet pour le théâtre (qui devait rester secret selon eux ?) et d'accepter la proposition de coopération de la part des associations renouvelée à cette réunion. Nous continuons sur notre proposition de coopérer avec les religieux propriétaires du lieu malgré ce refus.

3) Décisions sur les demandes de financement

Rêves d'avant l'aube

Suite à la discussion de la réunion précédente du CQ, une nouvelle demande a été formulée et le festival aura lieu à la 20^{ème} chaise. Les salles sont prêtées gratuitement ; la formation sera gratuite et assurée par les 3 animateurs du festival (acteurs exerçant en Grande Bretagne et en France). La demande de financement est destinée aux frais de transport, d'hébergement et d'organisation préalable. La demande de 1500€ a été accordée à l'unanimité.

Il est rappelé que le logo du Conseil de Quartier doit figurer sur les affiches et autres publications.

Précisions PDL : Attention un engagement de dépense du conseil de quartier ne peut concerner : le défraiement des artistes, **il doit correspondre à la prestation artistique le jour J uniquement**. Il est en effet indispensable que le logo du conseil de quartier et celui de la Mairie du 20^e apparaissent lorsque le CQ engage une dépense. De plus, les événements où le conseil de quartier engage une dépense **doivent être gratuits**.

Portes Ouvertes des Artistes de Ménilmontant

Il s'agit de la plus importante manifestation artistique de notre quartier qui est renouvelée chaque année. Les dates sont les 26 au 29 septembre. La demande de 1415,48€ est accordée à l'unanimité (*proposition du rédacteur ; il serait plus simple d'accorder 1500€ pour les PO*)

Précisions PDL : Le montant de la dépense doit correspondre à un devis précis, ici le prix exact que coûte la communication aux artistes de Ménilmontant soit 1415.48 euros.

Festival du Ratraït 19^{ème} année

Discussion sur ce festival de quartier largement impacté par la fermeture du Théâtre de Ménilmontant où il avait en partie lieu chaque année. Le festival aura lieu néanmoins avec une nouvelle série d'actions dans la rue et dans des lieux privés. La demande de 1500€ a été réduite à 1000€, accordé à l'unanimité.

L'appel de la lune

Le spectacle « en attendant babayaga » aura lieu à la bibliothèque Sorbier le 21 septembre, une subvention de 1100€ est demandée pour un document vidéo et le salaire de la metteure en scène. Une dotation de 1000€ est votée à l'unanimité moins une voix

Précisions PDL : Même remarque ici pour les deux dépenses, à quoi correspond la nouvelle dépense votée ? Est-ce une ligne du devis ? Si vous votez partiellement une demande de dépense cela doit correspondre à une ligne précise d'un devis, sinon cela peut être considéré comme une subvention. Merci de vous référer aux documents de la formation finance, notamment à la partie sur les règles des finances publiques.

Espace Jacques Prévert.

L'espace a été végétalisé et les murets peints de toutes les couleurs sont maintenant détériorés ; L'avis du Conseil est que ce type d'investissement n'est pas de son ressort. Le Conseil demande un retour vers la Mairie au titre de l'entretien du mobilier urbain.

Précisions PDL : L'idée était plus que le conseil de quartier se greffe à l'organisation d'une végétalisation collective lorsque l'arbre sera planté et que les pots autour seront posés. Le PDL avait en effet évoqué la possibilité, si les locataires se forment en association, de demander une participation financière (achat de plantes, jardinières, etc.) au conseil de quartier mais nous n'avions pas assuré l'accord des conseillers.

Etat financier du conseil au 5 juin

L'évaluation du solde des moyens de financement à disposition du Conseil pour les crédits de fonctionnement est de 4800€ à cette date.

Précisions PDL : Selon notre budget : il reste en fonctionnement 4 186 euros et 13 926 euros en investissement.

4 / Amélioration de l'image du quartier

L'objectif est la communication sur les actions des associations du quartier. Stéphane Nicolai, Directeur de la 20^{ème} chaise, présente l'état du projet de chargé de com., dont nous avons déjà longuement parlé. Le coût total est de 13000€ annuel, qui peut être réduit à 10000. Plusieurs sources de financement sont mobilisées. Il manquerait un budget de 3000-3500€. Une réunion a eu lieu le jeudi 14 juin avec Paris-Est-Village et la 20^{ème} chaise des représentants du CQ, et d'autres associations. Un retour de cette réunion sera fait à la prochaine réunion du conseil de quartier.

Précisions PDL : Pour rappel le conseil de quartier ne peut pas engager de dépense sur le paiement d'un salaire. De plus, les principaux moyens de communication du CQ sont les outils de communication de la Mairie : site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux...

5/ Budget participatif.

Notre projet déposé au budget participatif. Le Conseil demande l'organisation d'une réunion avec les services de la voirie en juillet pour avancer. Une rencontre avec les animateurs de la 20^{ème} chaise est à programmer en juillet aussi.

Précisions PDL : Le PDL a relancé le chargé de mission propreté à ce sujet. Nous ne pouvons en revanche garantir une rencontre en juillet au vu des effectifs réduits durant les vacances.

6/ Questions diverses

Est abordé la question de l'accueil des enfants à l'école de la Bidassoa en surcharge du fait de la répartition globale des élèves dans les écoles du quartier. On demande que la ville prenne l'initiative de la répartition et de la mutation des enfants ; que soit reconsidéré l'usage des espaces affectés à l'intérieur de l'école ; que l'adaptation soient faites sans délai ; notamment pour identifier et aménager une nouvelle salle.

Précisions PDL : La problématique a été rapporté à la chargée de mission affaires scolaires.

Boîtes à livre :

Le Conseil demande au service de la voirie une réponse rapide à la proposition qu'il a faite sur les emplacements de boîtes à livre dans le quartier.

Précisions PDL : La direction des espaces verts a fait une première réponse concernant le square des amandiers. Celle-ci est d'accord pour poser une boîte à livres dans le square, elle propose même de la fabriquer dans ses entrepôts.

**La prochaine réunion le 3 juillet 2019
A 19h à la 20^{ème} chaise**
